



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Baccalaureat

Question écrite n° 4229

Texte de la question

M. Michel Berson attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences des erreurs qui se sont glissées dans l'énoncé d'un exercice de mathématiques du bac G 3 de plusieurs académies. En effet, les candidats de ces académies, dont celles de Créteil et de Versailles, ont rencontré de grandes difficultés pour tenter de résoudre cet exercice. De nombreux candidats risquent donc d'être pénalisés dans l'évaluation de leur copie, faute d'avoir pu résoudre le problème. Ceci peut avoir des incidences fâcheuses quant à l'obtention de leur bac. En conséquence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre en faveur de ces candidats.

Texte de la réponse

Toutes dispositions ont été prises par les recteurs, afin de ne pas pénaliser dans l'évaluation de leur copie, les candidats au baccalauréat G3 de la session 1993 du fait des erreurs qui se sont glissées dans l'énoncé d'un exercice de mathématiques lors de cet examen.

Données clés

Auteur : [M. Berson Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4229

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2165

Réponse publiée le : 21 mars 1994, page 1405